



## Déclaration des élus nationaux du SE-Unsa

CAPN CPE du vendredi 11 mars 2016

Madame la Directrice des Ressources Humaines,

Mesdames et Messieurs les membres des bureaux et services des mutations

En préambule, nous souhaitons remercier les personnels des services B2 du Ministère pour la qualité de leur travail. Nous mesurons pleinement l'investissement qui est le vôtre et la charge de travail qui vous incombe et nous tenons ici à saluer votre professionnalisme. Les remarques que nous allons formuler sur la transmission des fichiers et documents sont à prendre en compte de manière plus générale dans le cadre de l'organisation du travail avec les élus. Nous avons donné notre accord pour une diminution du nombre de copies de documents de travail, en revanche nous nous attendions à obtenir les dites copies en une seule fois, 24 heures après les fichiers. Or, alors que nous possédions les fichiers depuis le jeudi soir 18 février, les premiers documents papiers sont arrivés le vendredi 16h et livrés au compte-goutte jusqu'au jeudi suivant. Difficile pour les élus paritaires de s'organiser au mieux dans de telles conditions, ce qui entraîne des frais de gestion supplémentaires. Nous demandons donc à l'avenir que tous les documents soient livrés en même temps que les fichiers informatiques.

Concernant la communication du projet d'affectation aux candidats : même si le Ministère a communiqué plus tardivement qu'indiqué sur le calendrier, le SE-Unsa continue de contester ce procédé. Cette année encore, l'Administration centrale a transmis les projets avant même la tenue des commissions paritaires. C'est inacceptable, nous ne cessons de le dire, car cette pratique place les collègues dans un état de stress intense pendant plus de deux semaines. Faire connaître les projets aux postulants avant la tenue des commissions paritaires est également un manque de respect du travail des élus nationaux : c'est bien nous qu'ils appellent ensuite pour des explications plus détaillées alors que la plateforme du ministère se contente de la communication du résultat. Depuis plus de trois ans, les académies ne communiquent plus le projet lors du mouvement intra. Le travail des commissaires paritaires est réalisé dans la sérénité, la bienveillance et l'équité des participants. Le SE-Unsa regrette que le ministère ne s'inspire pas de ces pratiques académiques.

Concernant les calibrages, nous demandons la constitution de groupes de travail issus des comités techniques académiques pour l'élaboration de ces calibrages : les organisations syndicales locales pourraient apporter leur expertise dans l'analyse des besoins académiques. Ces données permettraient à nos collègues d'avoir une vision plus précise lors de leur demande de mutation, même si ces calibrages sont réajustés.

Par rapport au fonctionnement de SIAM, plusieurs collègues nous ont fait remonter des soucis dans le calcul de leur barème théorique. Il semblerait notamment que les mises à jour de la note de service 2016 n'aient pas toutes été prises en compte dans le paramétrage de l'application.

En ce qui concerne la note de service 2017, nous portons des propositions d'amélioration pour nos collègues participants aux mutations en particulier sur les points suivants : CIMM, RQTH, RRE, Années de séparation, Vœux préférentiels, Dossiers sociaux, Valorisation de l'exercice en éducation prioritaire. Il est urgent que nous mettions sur la table des propositions concrètes pour répondre à des nouveaux besoins de la société.

Concernant plus spécifiquement le mouvement CPE, après la bouffée d'air du mouvement 2015, celui de 2016 s'approche des mouvements 2012 – 2013 – 2014 en termes d'effectifs et de capacités d'accueil pour les académies. Si l'on se penche plus particulièrement sur les affectations des stagiaires CPE, à l'évidence, la situation s'est durcie par rapport à l'an passé. Cela est dû à l'amenuisement du nombre de stagiaires après le contingent exceptionnel de 2015 avec une baisse de 755 à 442.

Cette diminution a entraîné des calibrages sévères qui condamnent les stagiaires de certaines académies à une mutation forcée et loin de chez eux. En 2016, les barres remontent donc dans nombre de régions. Ainsi, les académies de l'ouest et du sud ouest sont très demandées, notamment Bordeaux (qui passe de 599 à 871,2 points), Rennes, Nantes Poitiers, Montpellier et Aix Marseille. Ces académies ayant retrouvé des barres très hautes laissent peu d'espoir aux postulants y compris aux collègues chargés de famille avec parfois deux enfants à charge. Un nombre important de stagiaires issus de ces académies sont envoyés vers la région Parisienne, restant malgré tous les systèmes d'équilibrages mis en place, le quasi seul réceptacle des débuts de carrière.

Toutefois, nous relevons des exceptions notables à cette tendance générale avec des baisses significatives dans les académies situées essentiellement à l'Est et au Sud Est de l'hexagone : Besançon, Dijon, Grenoble. Dans le même esprit, quelques académies permettent à une partie importante de leurs stagiaires le maintien sur leur académie de stage. Parmi ces académies, on notera Grenoble, Nancy Metz, Rouen et dans une moindre mesure Besançon, Lyon et Toulouse.

A l'exception de Lille et de Strasbourg, l'ensemble des académies du nord de la France restent globalement accessibles.

La situation des stagiaires dans les DOM et territoires est contrastée avec notamment une tension toujours forte sur La Réunion qui ne facilite pas le démarrage des débuts de carrière des Réunionnais qui doivent massivement démarrer leur carrière en métropole avec tous les handicaps à la clé. Les collègues n'ayant pas eu satisfaction comprendront difficilement le recrutement des contractuels, dès lors qu'il a lieu dans l'académie demandée. Leurs demandes d'affectation provisoire sur leur île sont souvent refusées et entraînent plusieurs années d'exercice extrêmement délicates.

Enfin comme par le passé, la majorité des stagiaires sans bonification(s) démarrent dans les académies de la région Parisienne et particulièrement sur les académies de Versailles mais plus encore de Créteil avec plusieurs difficultés cumulées y compris pour les nombreux collègues considérés comme célibataires. Le mouvement de 2016 semble même accentuer ce phénomène.

Nous vous remercions de votre attention.